

DECRET N° 93-665 /MFPRA-DGFP-DGCA
portant promotion au titre de l'année 1990
des Professeurs Certifiés des cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des Services
sociaux (Enseignement) de la République
du Congo.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
DES MINISTRES ET DE L'ENERGIE,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;

D.G.B.

(/u la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du
statut général de la fonction publique ;

(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 62/430/MF du 09 mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 64/465/FP-BE du 22 mai 1964 fixant le
statut commun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 juin 1965 réglant
l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 67/304/MJT-DGT du 30 septembre 1967 modifiant
le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A, de l'Enseignement
Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des
articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/465/FP-BE du 22 mai 1964 fixant
le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 05 juillet 1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 77/325 du 24 Juin 1973 portant nomination
des Membres du Gouvernement

(/u le décret n° 83/362 du 19 Juillet 1983 portant organisation
des intérimaires des Ministères et Services ;

(/u le décret n° 85/260 du 05 mars 1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/426 du 14 novembre 1990 portant déblocage
des effets financiers des avancements et des révisions des situations
administratives ;

D.G.C.F.

(/u le décret n° 93-664 /MFPRA-DGFP-DGCA. du II DECEMBRE 1993
portant inscription au tableau d'avancement au titre de
l'année 1990 des Professeurs Certifiés des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République
du Congo et dressant la liste des Fonctionnaires de ces mêmes
cadres avançant à l'ancienneté à trois (3) ans ;

(/u l'arrêté n° 2087 du 21 juin 1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;

Article 1er : Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1990 les Professeurs Certifiés des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services sociaux (Enseignement) de la République du Congo dont les noms suivent ; Acc = néant :

AU 5e ECHELON, INDICE 1240

- BADIDILA (Samuel) P/C du 22 septembre 1990 en see à B/ville
 - BAFOUATIKA Adolphe, p/c du 5 avril 1990 en see à B/ville
 - BAKEKOLO Clément, p/c du 01 octobre 1990 en see à B/ville
 - BAKONDOLOH Valentin, P/c du 05 avril 1990 en see à Loubomo
 - BALOSSA MALONGA Adonaf Dieudonné, P/c du 05 octobre 1990 B/ville
 - BATOUMENI Sylvain, p/c du 04 octobre 1990 en see à B/ville
 - BAYEKOLA Michel, p/c du 01 octobre 1990 en see à B/ville
 - BCUMBA née NGOMA MAMBOU Christine, p/c du 01 octobre 1990 à B/ville
 - DONGO (Alphonse), p/c du 05 octobre 1990 en Sce à B/ville
 - DONIAMA André, p/c du 03 octobre 1990 en see aux Plateaux
 - DOUNIAMA Daniel, p/c du 02 octobre 1990 en see à B/ville
 - EKEON WASSA Rosy, p/c du 19 octobre 1990 en see à B/ville
 - GADOUA Hubert, p/c du 19 avril 1990 en see à B/ville
 - GBETOU Noël, p/c du 16 septembre 1990 en Service à B/ville
 - GNLANGAISE Alexandre, p/c du 03 octobre 1990 en see à IMPFONDO
 - GOLIELE (Jean Michel), p/c du 10 mars 1990 en see à B/ville
 - GOMO-GOMO, p/c du 01 octobre 1990 en see à B/ville
 - HEMILEMBOLO Marc, p/c du 30 septembre 1990 en see au Kouilou
 - IBOUANGA Nestor, p/c du 01 octobre 1990 en see à Mossendjo
 - IKE Pamphile, p/c du 17 avril 1990 en see à Makoua
 - KIBANGOU (Michel), p/c du 05 octobre 1990 en see à Loubomo
 - KIMBOUALA Albert, p/c du 04 octobre 1990 en see à Mossendjo
 - KIMPOSSO Marcel, p/c du 04 octobre 1990 en see à B/ville
 - KOUANZI Jean Maurice, p/c du 04 octobre 1990 en see à B/ville
 - KOUBA (Michel), p/c du 01 avril 1990 en see à B/ville
 - LABIKA Albert, p/c du 01 octobre 1990 en see à B/ville
 - LABONZO (André), p/c du 01 octobre 1990 en see à Pointe-Noire
 - MAKAYA Geneviève, p/c du 05 octobre 1990 en see à Pointe-Noire
 - MAVOUNGOU POUTY Andoche Claude, P/c du 05 octobre 1990 en Sce à BZV
 - MAYINDOU (Victor), P/c du 01 octobre 1990 en see à Kinkala
 - MBAN LOUMPELE Rigobert, p/c du 18 août 1990 en see à B/ville
 - MBANI Grégoire, p/c du 01 octobre 1990 en see à B/ville
 - MBEMBA (Gilbert), p/c du 05 octobre 1990 en see à B/ville
 - MLANTSIAMOUTIMA Rémy, p/c du 10 novembre 1990 en see à B/ville
 - MIERE Alphonse, p/c du 06 mai 1990 en see au Pool
 - MISSAKIDI Jonas, p/c du 12 octobre 1990 en see à B/ville
 - MOUBIELO (Bernard), p/c du 05 octobre 1990 en see à B/ville
 - MOUMBELO Eric Bonaventure, p/c du 19 octobre 1990 en see à B/ville
 - MVIILA Euloge, p/c du 05 avril 1990 en see à Loubomo
 - MVOUOPARI Jules, p/c du 10 septembre 1990 en see à B/ville
 - NDZABA (Grégoire), p/c du 29 avril 1990 en see à B/ville
 - NGOMA Armand, p/c du 01 avril 1990 en see à B/ville
 - NGOUBILI Félix, p/c du 01 octobre 1990 en see à B/ville
 - NGOULOU (Basile), p/c du 01 octobre 1990 en see à B/ville
 - NIENDOLO Fidèle, p/c du 10 septembre 1990 en see à B/ville
 - NKOU Pierre, p/c du 01 octobre 1990 en see à Mossendjo
 - NSIMBA Barnabé, p/c du 06 avril 1990 en see à B/ville
 - NSIMBA (Daniel), p/c du 04 octobre 1990 en see à B/ville
- .../...

§

- 1 -

AU 6° ECHELON. INDICE 1400 (SUITE)

- SANGA (Jean Elaise Eloge), p/c du 4 Novembre 1990 en service à Loubomo
- SAYA Albert, p/c du 13 Octobre 1990 en service à Brazzaville
- TCHIBOUENGA-FOATI (François), p/c du 4 Octobre 1990 en service à P/Noire
- KIBANGOU (Grégoire), p/c du 22 Octobre 1990 en service à Brazzaville
- BIEMO Albert, p/c du 30 Mai 1990 en service à Brazzaville
- DELOMOMA (Nicolas), p/c du 29 Septembre 1990 en service à Brazzaville
- MARIATA François p/c du 3 Octobre 1990 en service à Brazzaville
- GOMESSA Dominique, p/c du 3 Octobre 1990 en service à Brazzaville
- MAMBESSA-NGAMALI (Simplice), p/c du 26 Septembre 1990 en service à Brazzavillè.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées en ce qui concerne les agents dont la date d'avancement est postérieure au 1er Novembre 1990 et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990 pour les agents dont la date d'avancement est antérieure au 1er Novembre 1990, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

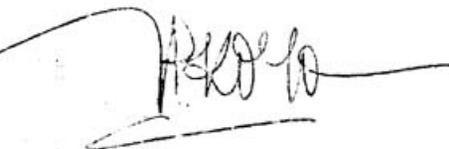
Brazzaville, le 11 DECEMBRE 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Réformes
Administratives,



Général Jacques Joachim YUMBY-OPANGO.-



Jean Prosper KOYO ..

AMPLIATIONS :

JORG.	1
DGFP/DACA.	2
D.G.B.	2
D.G.C.M.	2
SGG/BC.	3
DPAA/SP.	2
TRESOR	1
DOSSIERS/DPAA.	107
DOSSIERS/DGFP.	107
BST/DGCA.	2
D/SOLDE.	2.-

